

# LES RENCONTRES AMRAE 2004

**12<sup>e</sup> CONFÉRENCE ANNUELLE**

DE L'ASSOCIATION POUR LE **MANAGEMENT**  
DES **RISQUES** ET DES **ASSURANCES** DE L'**ENTREPRISE**

**NICE**

**Acropolis**

**14-15-16 JANVIER 2004**

**LES RENCONTRES**  
  
**AMRAE**  
**2004**

**SECRETARIAT GÉNÉRAL AMRAE**

**9-11, av. Franklin-Roosevelt  
75008 PARIS**

**Tél. 33 (0)1 42 89 33 16**

**Fax 33 (0)1 42 89 33 14**

**E-mail : [amrae@amrae.asso.fr](mailto:amrae@amrae.asso.fr)**

**Site web : <http://www.amrae.asso.fr>**

**COLLOQUIUM**

**12, rue de la Croix Faubin  
75557 PARIS CEDEX 11**

**Tél. 33 (0)1 44 64 15 15**

**Fax 33 (0)1 44 64 15 16**

**E-mail : [amrae2004@colloquium.fr](mailto:amrae2004@colloquium.fr)**

**Site web : <http://www.colloquium.fr>**

**PROGRAMME DÉTAILLÉ**

## Remerciements / Acknowledgements



L'AMRAE souhaite d'ores et déjà remercier de la confiance que lui témoignent les partenaires suivants. Par leur soutien financier ou logistique, ils lui permettent d'organiser et améliorer chaque année les Rencontres AMRAE tant sur le fond que sur la forme.

### ACE EUROPE



ace europe

Le Colisée - 8, avenue de l'Arche  
92419 Courbevoie Cedex  
Tél. : 01 55 91 48 11 - Fax : 01 55 91 45 41  
www.aceeurope.com

### EQUAD



191, rue Jean Jacques Rousseau  
92130 Issy les Moulineaux  
Tél. : 01 46 62 99 99 - Fax : 01 46 62 97 39  
www.equad.fr

### AGF



Tour AGF Athéna - La Défense 10  
92076 Paris La Défense Cedex 03  
Tél. : 01 58 85 97 29 - Fax : 01 58 85 97 31  
www.agf-corporatebusiness.com

### ERGET



40 Bd Jean Jaurés  
92111 Cligny  
Tél. : 01 55 90 50 90 - Fax : 01 55 90 50 60  
www.erget.fr



### AIG EUROPE

Tour AIG  
92079 Paris La Défense  
Tél. : 01 49 02 42 22 - Fax : 01 49 02 44 04  
www.aigeurope.com



### EUROPCAR

3, avenue du Centre  
78881 Saint-Quentin-en-Yvelines  
Tél. : 01 30 44 90 00  
www.europcar.fr



The Insurance Information Source

### A.M. BEST EUROPE LIMITED

11th Floor, 1 Minster Court  
Mincing Lane - London EC3R 7AA  
Tél. : +44 (0)20 7397 0261 - Fax : +44 (0)20 7626 6265  
www.ambest.co.uk



### EXPERTISES GALTIER

92 bis, rue Edouard Vaillant  
92309 Levallois Perret Cedex  
Tél. : 01 55 21 27 00 - Fax : 01 55 21 27 01  
www.Expertises-Galtier.fr



### AON

45, rue Kléber  
92697 Levallois Perret Cedex  
Tél. : 01 58 75 75 75 - Fax : 01 58 75 77 77  
www.aon.fr



### FM GLOBAL

Tour Europlaza - La Défense 4  
92927 Paris la Défense Cedex  
Tél. : 01 46 93 97 00 - Fax : 01 46 93 97 08  
www.fmglobal.com



### AXA CORPORATE SOLUTIONS

4, rue Jules Lefebvre  
75009 Paris  
Tél. : 01 56 92 80 00 - Fax : 01 56 92 80 01  
www.axa-corporatesolutions.com



### GARREAU BOUSSU ET ASSOCIES SAS

30, rue Guynemer  
92130 Issy-les-Moulineaux  
Tél. : 01 41 46 19 19 - Fax : 01 41 46 19 10  
www.garreauboussu.com



### AXA ENTREPRISES

88, rue Saint-Lazare  
75009 Paris  
Tél. : 01 49 49 40 00  
www.axa.fr



### GLOBAL RISK CONSULTANTS

6, rue Laferrière  
75009 Paris  
Tél. : 01 55 31 90 70 - Fax : 01 55 31 90 65  
www.globalriskconsultants.com



### CHUBB

16, avenue Matignon  
75008 Paris  
Tél. : 01 45 61 73 00 - Fax : 01 45 61 98 51  
www.chubb.com



### GMF

76, rue de Prony  
75017 Paris  
Tél. : 01 47 54 10 10  
www.gmf.fr

### COLLOMÉ FRÈRES S.A.

78 bis, rue Velpeau  
92160 Antony  
Tél. : 01 55 59 55 00 - Fax : 01 55 59 55 01  
www.collome.fr



### GRAS SAVOYE

2 à 8, rue Ancelle  
92200 Neuilly  
Tél. : 01 41 43 50 00 - Fax : 01 41 43 55 55  
www.grassavoie.com

## **Bienvenue à la 12<sup>e</sup> édition des Rencontres de l'AMRAE**

*Je serai heureux de vous accueillir aux douzièmes Rencontres de l'AMRAE.*

*Vous y apprécierez le cadre spacieux de Nice Acropolis, un choix élargi de thèmes de réflexion avec trente-cinq ateliers et tables rondes, un ensemble d'orateurs de renom en séances plénières.*

*Mais c'est par votre présence que vous en ferez plus que jamais le temps fort du marché des risques de l'entreprise.*

*J'ai donc hâte de vous souhaiter la bienvenue aux 12<sup>e</sup> Rencontres de l'AMRAE à Nice du 14 au 16 janvier 2004.*

Olivier SORBA  
Président de l'AMRAE

## **L'AMRAE en quelques mots**

L'AMRAE est une association régie par la Loi 1901. Elle rassemble 420 membres appartenant à 230 entreprises françaises publiques et privées.

L'AMRAE s'adresse tout particulièrement aux gestionnaires de risques et chargés d'assurances mais également à d'autres décideurs, chefs d'entreprise, directeurs généraux, secrétaires généraux, directeurs financiers, directeurs techniques, directeurs juridiques, directeurs des ressources humaines...

L'ambition de l'association est d'apporter aux entreprises les moyens de réussir leur mutation dans le domaine de la gestion des risques.

L'association aide ses membres dans leurs relations avec les acteurs du monde de l'assurance, les pouvoirs publics et les conseille dans l'appréhension des risques, la maîtrise de leur financement et de leurs dépenses d'assurance.

Elle contribue à leur donner l'expertise indispensable à la bonne gestion des risques par des programmes de formation et l'organisation de manifestations.

Mais la grande force de l'AMRAE repose avant tout sur les échanges d'informations entre les membres de l'association au travers de nombreuses réunions et travaux de commissions. Ce sont ces contacts réguliers qui forgent la crédibilité de l'association, sa capacité à se faire entendre et à mieux défendre les intérêts de ses adhérents.

## **Objectifs des Rencontres AMRAE**

### **Formation - Information - Échanges**

L'AMRAE, au travers de ses « Rencontres » annuelles souhaite offrir aux entreprises et aux collectivités, aux professionnels de l'assurance et aux pouvoirs publics, aux professionnels de la sécurité, de l'expertise et du conseil, une plate-forme de dialogue et de concertation afin de traiter, en toute franchise et sans concession, des problématiques concrètes de maîtrise et de financement des risques en :

- développant de nouvelles stratégies et techniques pour la gestion des risques ;
- apportant des réponses pratiques aux problèmes de prévention, de protection et de financement ;
- informant de l'évolution et des tendances du marché de l'assurance, du rôle des différents acteurs ;
- renforçant la fonction de gestionnaire des risques au sein des entreprises ;
- offrant une enceinte professionnelle créatrice d'échanges entre tous ceux qui sont concernés par les progrès de la gestion des risques.

**La diversité des sujets débattus simultanément dans les ateliers permet aux entreprises et collectivités de tirer le meilleur parti de ces « Rencontres » en invitant plusieurs collaborateurs à y participer.**

## **Comité d'Organisation des Rencontres AMRAE 2004**

<b><u>Président AMRAE</u></b>	<b>Olivier SORBA</b>	<i>Directeur des Risques, LAGARDERE</i>
<b><u>Comité scientifique</u></b>	<b>Gilbert BRAT</b>	<i>Responsable du service Risques et Assurances, LA POSTE</i>
	<b>Guy LAMAND</b>	<i>Directeur des Risques et Assurances Groupe, AREVA</i>
	<b>Jacques LESOBRE</b>	<i>Conseiller du Président, AMRAE</i>
	<b>Alain POULLET</b>	<i>Risk Manager, SOGEA CONSTRUCTION</i>
	<b>Alain RICOU</b>	<i>Conseiller du Président, AMRAE</i>
<b><u>Budget/Partenariats</u></b>	<b>Gilles FERRIOT</b>	<i>Direction des Risques et Assurances Groupe, AREVA</i>
	<b>Florence TOSTAIN</b>	<i>Chargée de mission, AMRAE</i>
<b><u>Coordination générale</u></b>	<b>Corinne CRUEIZE</b>	<i>Déléguée Générale, AMRAE</i>

Nice était jadis nommée la capitale d'Hiver de l'Europe, cosmopolite et ouverte, elle fut pendant longtemps le lieu de villégiature des « heureux du monde »... Nous ne pouvons donc rêver d'un cadre plus adapté pour accueillir nos Rencontres en janvier 2004.

L'an passé à Strasbourg, nous étions près de 1200 participants et nous espérons donc vous retrouver toujours plus nombreux, sur les rives de la Méditerranée.

Comme chaque année, le Comité d'Organisation ne ménagera pas ses efforts pour faire de ces trois jours de débats et d'échanges entre professionnels du risque un souvenir, qui par delà les différents intérêts que nous représentons, demeurera un trait d'union entre nous.



**NOUVEAUTÉ**

**MERCREDI 14 JANVIER 2004**

*L'AMRAE accueillera les Congressistes à l'occasion d'un Cocktail déjeunatoire avant le début de la session plénière.*

## **Mercredi 14 Janvier 2004**

**10h00** Ouverture de l'accueil

**12h00 - 13h45** Cocktail déjeunatoire

**14h00 - 18h00** Sessions plénières Pause : 15 h 30 - 16 h 00

**20h00** Soirée de l'AMRAE

## **Jeudi 15 Janvier 2004**

**09h00 - 12h30** Sessions parallèles Pause : 10 h 30 - 11 h 00

**12h45 - 14h15** Déjeuner

**14h30 - 18h00** Sessions parallèles Pause : 16 h 00 - 16 h 30

## **Vendredi 16 Janvier 2004**

**09h30 - 12h30** Sessions plénières Pause : 10 h 30 - 11 h 00

**12h45 - 14h00** Déjeuner de clôture

**14h30** Fin du Congrès

## L'ALÉA EST-IL ENCORE GÉRABLE EN 2004 ?

<b>Pierre-André CHIAPPORI</b>	<i>Professeur Département d'Economie, Université de Chicago</i>
<b>Gérard de la MARTINIÈRE</b>	<i>Président, FFSA</i>
<b>Denis KESSLER</b>	<i>Président-Directeur Général, SCOR</i>
<b>Corinne LEPAGE</b>	<i>Présidente de CAP 21 Professeur à l'IEP Ancien Ministre de l'Environnement</i>
<b>Jean-Hervé LORENZI</b>	<i>Professeur d'Economie à l'Université Paris Dauphine Président du Cercle des Economistes Conseiller du Directoire de la Compagnie Financière E. de Rothschild</i>
<b>Patrick LUCAS</b>	<i>Président, GRAS SAVOYE</i>
<b>Olivier PASTRÉ</b>	<i>Professeur à l'Université Paris VIII Economiste</i>
<b>Hubert REYNIER</b>	<i>Chef du service des opérations et de l'information financières, COB</i>
<b>Shivan S. SUBRAMANIAN</b>	<i>Chairman &amp; CEO, FM GLOBAL</i>
<b>Clive TOBIN</b>	<i>CEO, XL INSURANCE GLOBAL RISK</i>

10h00

Accueil et enregistrements / Welcome and registrations

12h00 - 13h45

COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

**NOUVEAU**

14h00

Ouverture des 12<sup>e</sup> Rencontres par le Président de l'AMRAE  
Olivier SORBA

14h30 - 15h00

L'ALÉA EST-IL ENCORE ASSURABLE EN 2004 ?  
Gérard de la MARTINIÈRE  
Président FFSA

15h00 - 15h30

THE IMPORTANCE OF RISK MANAGEMENT  
TO TODAY'S BUSINESS ENVIRONMENT\*  
Shivan SUBRAMANIAM  
Chairman & CEO, FM GLOBAL



15h30 - 16h00

Pause

16h00 - 16h30

COMMENT CONNAÎTRE ET DÉFINIR L'ALÉA ?  
Corinne LEPAGE  
Présidente de CAP 21, Professeur à l'IEP  
Ancien Ministre de l'Environnement

16h30 - 18h00

TABLE RONDE : RISQUES ET GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE  
avec la participation de

Hubert REYNIER

Chef du service des opérations et de l'information financières, COB

Olivier PASTRÉ

Professeur à l'Université Paris VIII  
Economiste

Modérateur :

Jean-Hervé LORENZI

Professeur d'Economie à l'Université Paris Dauphine  
Président du Cercle des Economistes

Conseiller du Directoire de la Compagnie Financière E. de Rothschild



\* Intervention en Anglais. Une traduction simultanée est prévue.

**09h30 - 10h00** **LA PRÉVENTION ET LA GESTION DE L'ALÉA,  
VECTEURS DE MOBILISATION  
ET DE COHÉSION DANS L'ENTREPRISE**  
**Patrick LUCAS,**  
*Président, GRAS SAVOYE*

**10h00 - 10h30** **LA RÉASSURANCE FACE AU NOUVEL UNIVERS DES RISQUES**  
**Denis KESSLER,**  
*Président-Directeur Général, SCOR*

**10h30 - 11h00** *Pause*

**11h00 - 11h45** **LES LIMITES DE L'ASSURABILITÉ**  
**Pierre-André CHIAPPORI,**  
*Professeur Département d'Economie, Université de Chicago*

**11h45 - 12h15** **HOW INSURERS CAN HELP CLIENTS MEET RISK CHALLENGES  
IN 2004 AND BEYOND**   
**Clive TOBIN,**  
*CEO, XL INSURANCE GLOBAL RISK*

**12h15 - 12h30** **Allocution de clôture des 12<sup>e</sup> Rencontres  
par le Président de l'AMRAE**  
**Olivier SORBA**

**12h45** *Déjeuner de clôture*

\*  *Intervention en Anglais. Une traduction simultanée est prévue.*

### De nombreux espaces de convivialité

#### ➔ NOUVEAUTÉ : MERCREDI 14 JANVIER 2004

**12h00 - 13 h 45**

*Un cocktail déjeunatoire sera offert aux participants avant le début de la séance plénière à 14 h 00*

#### ➔ DEUX DÉJEUNERS CONSACRÉS AUX SPÉCIALITÉS CULINAIRES NIÇOISES...

- *Jeudi 14 Janvier de 12 h 45 à 14 h 15 : Déjeuner*
- *Vendredi 16 janvier de 12 h 45 à 14 h 15 : Déjeuner Buffet*

#### ➔ QUATRE PAUSES-CAFÉ DE 30 MINUTES

- *Mercredi de 15 h 30 à 16 h 00*
- *Jeudi matin de 10 h 30 à 11 h 00*
- *Jeudi après-midi de 16 h 00 à 16 h 30*
- *Vendredi de 10 h 30 à 11 h 00*

### Soirée de l'AMRAE

#### **MERCREDI 14 JANVIER 2004 à 20 h 00**

*A l'issue des sessions plénières, l'AMRAE a le plaisir de convier l'ensemble des Congressistes à la Soirée d'ouverture des Rencontres autour d'un cocktail dînatoire, qui se déroulera à l'espace :*

*"Les Muses" (Palais des Congrès, Nice Acropolis)*

Trente-cinq sessions parallèles réuniront 110 orateurs toute la journée du jeudi dans :

- 31 ateliers
  - 2 tables rondes
- } d'une durée de 1 h 30
- 2 tables rondes d'une durée de 3 h (14 h 30 - 18 h 00)
    - 1 table ronde "Rencontre / débat avec des Gestionnaires de Risques"
    - 1 table ronde "Risques et Assurances de travaux souterrains"

### ATTENTION

*Veillez à remplir correctement et à renvoyer le bulletin « Inscription aux sessions parallèles » pour indiquer vos choix.*

*Nous vous rappelons que les ateliers ont une capacité limitée, d'une part pour des raisons de sécurité (Normes strictes du Palais), mais également pour préserver l'interactivité.*

*Aucune dérogation ne pourra être accordée par COLLOQUIUM concernant les inscriptions aux ateliers déjà complets.*

*Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.*

## Ateliers / Tables Rondes (1h30)

MATIN

N°	Modérateurs	Heures	Intitulés	Page
A1	Christian MOTARY	9 h 00 - 10 h 30	La Faute Inexcusable de l'Employeur : après les polémiques, un premier bilan	12
A2	Jean-Paul FORT	9 h 00 - 10 h 30	Gestion de l'auto-assurance : Captives, ART	13
A3	Christopher LAJTHA	9 h 00 - 10 h 30	Risk Management reporting	14
A4	Frédéric DHERS	9 h 00 - 10 h 30	Cartographie des risques	15
A5	Laurent BARBAGLI	9 h 00 - 10 h 30	Maîtrise des vulnérabilités de l'entreprise : La gestion de projet au service du Risk manager	16
A6	Henri LEBOSSE	9 h 00 - 10 h 30	Les problématiques d'assurance peuvent-elles faire varier la valeur d'une entreprise lors de son acquisition ?	17
A7	Michel YARHI	9 h 00 - 10 h 30	L'émergence des rapports sociaux : prévention et assurabilité	18
A8	Catherine AUBERT	9 h 00 - 10 h 30	Le marché privé de l'assurance des risques politiques répond-il aujourd'hui aux attentes de ses clients ?	19
TR1	Marie-Claude DELAVEAUD	9 h 00 - 10 h 30	La loi sur la prévention des risques technologiques et naturels	20
A9	Gérard LANCNER	11 h 00 - 12 h 30	Etat de la recherche en gestion de risques	22
A10	Franck BARON	11 h 00 - 12 h 30	Risk Manager : quelle stratégie pour réussir dans sa fonction ? *	23
A11	Pierre SONIGO	11 h 00 - 12 h 30	Pièges à éviter dans les fusions et acquisitions	24
A12	Philippe DAVIDT	11 h 00 - 12 h 30	Peut-on rétablir un dialogue constructif entre les assureurs et les assurés publics ?	25
A13	Clive CARPENTER	11 h 00 - 12 h 30	Risques routiers en entreprise : Tous victimes, tous responsables ? **	26
A14	Marc KUHL	11 h 00 - 12 h 30	Management des risques dans des entreprises sans gestionnaire de risques	29
A15	Alain POULLET	11 h 00 - 12 h 30	Cautions de marché	30
A16	Didier WATTELLE	11 h 00 - 12 h 30	Les régimes de préretraite : Quelles stratégies pour les entreprises ?	31
A17	Dominique BIRRAUX	11 h 00 - 12 h 30	La gestion des sinistres : quels sont les rôles et les devoirs des différents acteurs ?	32

\* La session A10 est réservée aux gestionnaires de risques.

\*\* Les Ateliers A13 et A27 constituent une suite logique. Ils peuvent néanmoins être suivis indépendamment l'un de l'autre.

## Ateliers / Tables Rondes (1h30)

APRES-MIDI

N°	Modérateurs	Heures	Intitulés	Page
A18	Xavier BIRBES	14 h 30 - 16 h 00	La réponse des assureurs et réassureurs aux demandes de l'industrie aéronautique	33
A19	Christian MOSTEFAI	14 h 30 - 16 h 00	L'expertise judiciaire	34
A20	Johnny MERLOT	14 h 30 - 16 h 00	Prime, Risque et Garantie : Aspects juridiques de leurs relations tumultueuses	35
A21	Guy LAMAND	14 h 30 - 16 h 00	Les garanties Risques politiques protégeant un investissement à l'étranger	37
A22	Marc VILLEMAIN	14 h 30 - 16 h 00	Risques liés à l'expatriation	38
A23	Loïc CAHIERRE	14 h 30 - 16 h 00	Le Sinistre Maximum Possible	39
A24	Christian MOTARY	14 h 30 - 16 h 00	Les nouvelles dispositions applicables en matière de garantie dans le temps des contrats d'assurance Responsabilité Civile - La loi du 1 <sup>er</sup> Août 2003	40
A25	Annick BAILLY	14 h 30 - 16 h 00	Analyse et gestion des risques : Possibilité d'une modélisation de la méthode d'analyse des risques informatiques MEHARI en méthode d'analyse globale des risques d'entreprise	41
TR5	Guy FAGES	16 h 30 - 18 h 00	La gestion des sinistres en transport	44
A26	Jean Luc WYBO	16 h 30 - 18 h 00	Systèmes de management des risques et appropriation d'une culture de sécurité	45
A27	Clive CARPENTER	16 h 30 - 18 h 00	La modélisation des statistiques automobiles et leur impact sur la "car policy" **	46
A28	Jean-Paul TARTARY	16 h 30 - 18 h 00	Responsabilité des dirigeants : Peut-on gérer le risque ?	47
A29	Freddi GODET des MARAIS	16 h 30 - 18 h 00	Bâle II et les risques opérationnels	48
A30	Gilbert BRAT	16 h 30 - 18 h 00	Risques de guerre, terrorisme : Rôle de l'assurance et de la réassurance. Intervention de(s) état(s) en complément du secteur privé	49
A31	Angélique GRYLIONAKIS	16 h 30 - 18 h 00	Les brûlots juridiques de l'assurance	50

## Tables Rondes (3h00)

APRES-MIDI

N°	Modérateur	Heures	Intitulé	Page
TR3	Franck BARON	14 h 30 - 18 h 00	Rencontre / débat avec des Gestionnaires de Risques	42
TR4	Alain POULLET	14 h 30 - 18 h 00	Risques et assurances des travaux souterrains	43

\*\* Les Ateliers A13 et A27 constituent une suite logique. Ils peuvent néanmoins être suivis indépendamment l'un de l'autre.

**La Faute Inexcusable de l'Employeur : après les polémiques, un premier bilan**

**MODÉRATEUR :** **Christian MOTARY**  
*Adjoint au Responsable Assurances  
COLAS*

**INTERVENANTS :** **Pierre BICHOT**  
*Avocat à la Cour*

*Le nom du 2<sup>e</sup> intervenant sera communiqué dans le Programme définitif*

**RÉSUMÉ :** *En février et avril 2002, la Cour de Cassation est venue mettre un terme à 62 ans de stabilité jurisprudentielle, en redéfinissant les critères de la faute inexcusable de l'employeur.*

*La question qui s'est immédiatement posée : Quelles conséquences financières à en attendre pour les assurés et leurs assureurs ? avec à la clé des hausses tarifaires, pour ne pas parler d'inassurabilité du risque.*

*La polémique a vite pris le pas sur la raison entre assureurs et assurés, aussi nous devons maintenant essayer de faire un premier bilan de cette nouvelle jurisprudence afin de nous donner une idée plus précise de l'avenir de ce risque.*

*Avant de parler chiffre, il est indispensable d'examiner de plus près les décisions qui ont été rendues depuis avril 2002 par la Cour de Cassation.*

*En effet, il est intéressant de voir si la Cour reconnaît encore à l'employeur des moyens de défense, ou si la survenance d'un AT (ou la reconnaissance d'une MP) caractérise, à elle seule et de fait, la faute inexcusable.*

*Nous allons donc nous arrêter dans une première partie sur ses jurisprudences avec un spécialiste du Droit, avant de donner ensuite la parole aux assurés et assureurs sur les chiffres.*

**Gestion de l'auto-assurance : Captives, ART****MODÉRATEUR :** **Jean-Paul FORT***Directeur Gestion des Risques et Assurances  
RHODIA***INTERVENANTS :** **Marie-Astrid VAN BUUREN***Directeur Département Gestion Alternative des Risques  
MARSH S.A***Marine CHARBONNIER***Responsable Financement alternatif  
GRAS SAVOYE***RÉSUMÉ :**

*Dans un marché de l'assurance et de la réassurance en pleine évolution et qui continue à faire face à des sinistres en série, les grands groupes industriels, commerciaux et financiers optent de plus en plus pour une conservation significative de leurs propres risques.*

*Pour gérer ces rétentions choisies ou subies, un certain nombre d'outils s'offrent à eux.*

*L'objectif de cet atelier est d'étudier de façon pragmatique les principaux avantages et contraintes d'ordre technique, financier, légal, voire comptable et fiscal lié à l'utilisation de ces différentes techniques. Quels impacts ont les conditions de fronting, les nouvelles normes comptables ou les futures transcriptions des directives européennes dans le choix de l'outil le mieux adapté à la gestion de cette rétention ?*

*L'atelier comprendra des exemples de financement et de gestion optimisés qui permettront d'illustrer le sujet de façon concrète.*

**Risk management reporting**

**MODÉRATEUR :** **Christopher LAJTHA**  
*Corporate Risk Manager*  
SCHLUMBERGER Ltd

**INTERVENANTS :** **Xavier PERINNE**  
*Avocat Associé*  
HPBMC, CLYDE & CO

**Fabrice FRERE**  
*Chief Operating Officer*  
GECALUX

**RÉSUMÉ :** *Xavier PERINNE présentera les obligations d'information des sociétés cotées en matière d'assurance et de couverture d'assurance :*

- 1. Obligation des sociétés cotées au titre de l'information permanente en matière de couverture de risques*
- 2. Obligations des sociétés cotées au titre de l'information périodique ou ponctuelle en matière de couverture de risques*
- 3. Apports de la recommandation de la COB de janvier 2003*

*Fabrice FRERE, présentera comment concrètement les entreprises françaises peuvent répondre aux exigences de la COB concernant le reporting des risques. Au cours de cette présentation, des solutions pragmatiques seront abordées en vue de permettre aux entreprises de répondre aux éléments suivants :*

- évaluation des risques par des mesures quantitatives,*
- utilisation des soldes de gestion anglo-saxon (par exemple EBIT, EBITDA) pour le reporting des risques,*
- mesure de l'impact des risques sur le patrimoine, les résultats de l'entreprise et son rating,*
- description du niveau de couverture par le biais d'indicateurs reconnus par les marchés financiers,*
- conséquence du financement des risques sur la création de valeur de l'entreprise.*

**Cartographie des risques : convaincre et faire participer sa Direction Générale à cet exercice de management****MODÉRATEUR : Frédéric DHERS***Director  
THALES***INTERVENANT : Pierre-Alexandre BAPST***Associé  
ERNST & YOUNG***RÉSUMÉ :****1- Convaincre :**

- Mettre à plat tous les objectifs d'une telle démarche
- Intégrer les contraintes externes (Loi Sécurité Financière)
- Pister les freins et travailler le discours
- Comprendre les attentes des décideurs et adapter la tactique
- Valoriser la fonction du Risk Manager : convaincre sur la cartographie et se positionner différemment

**2- Faire participer :**

- Rappels sur la méthodologie
- Qu'attendre du sponsor et de son relais au sein du projet
- Choisir et maximiser le temps des participants à la démarche
- Les apports d'un tiers
- Gérer les autres parties prenantes internes (audit interne, juridique, qualité, ....)

**3- Retours d'expérience :**

- Ce qu'ils en disent
- Apprendre de nos erreurs
- Les facteurs clés du succès.

**Maîtrise des vulnérabilités de l'entreprise : La gestion de projet au service du Risk Manager**

**MODÉRATEUR :** **Laurent BARBAGLI**  
*Directeur des Risques et des Assurances  
CLUB MEDITERRANEE*

**INTERVENANT :** **Guillaume de CHATELLUS**  
*Responsable du Pôle Maîtrise des risques de l'entreprise  
GRAS SAVOYE*

**RÉSUMÉ :** *Compte tenu de l'imbrication croissante de la problématique de Risk Management avec l'ensemble des opérations et des fonctions de l'entreprise, Laurent Barbagli, Risk Manager du Club Méditerranée, exposera les nouveaux besoins des entreprises dans le cadre de leur gestion globale des risques. Guillaume de Chatellus, Responsable du pôle Maîtrise des risques de l'entreprise chez Gras Savoye, synthétisera la réflexion des spécialistes du Risk Management pour répondre à ce besoin et présentera une méthodologie issue de la conduite de projet dédiée à la gestion des risques d'entreprise. Exemple : l'utilisation de la méthode de gestion de projet - par les délais - pour contribuer à maîtriser le risque de dérive de la Responsabilité Civile en risque d'image.*

## ***Les problématiques d'assurance peuvent-elles faire varier la valeur d'une entreprise lors de son acquisition ?***

**MODÉRATEUR :** **Henri LEBOSSÉ**  
*Responsable Risques et Assurances*  
ELYO

**INTERVENANTS :** **Chris BARRETT**  
*Associé et Responsable du département "Insurance Claims Service"*  
PRICEWATERHOUSECOOPERS

**Stéphanie MILLET**  
*Analyste*  
PRICEWATERHOUSECOOPERS

**Guy LAMAND**  
*Directeur des Risques et des Assurances*  
AREVA

**RÉSUMÉ :** *Après une période de calme relatif, les opérations de fusions acquisitions dans les grands groupes reprennent. Ces opérations sollicitent de plus en plus l'implication des gestionnaires de risques et d'assurance.*

*La problématique de la couverture financière des risques peut-elle avoir une incidence sur la valeur de l'entreprise, lors de son acquisition ou de sa cession ?*

*Cet atelier aura pour objectif de faire un tour d'horizon des principaux sujets liés à la gestion des risques et des assurances, pouvant impacter la valeur de l'entreprise et donc son prix d'acquisition. Il traitera en outre des questions méthodologiques, nécessaires à l'identification et le calcul des pertes et des dépenses futures.*

**L'émergence des rapports sociaux : prévention et assurabilité**

**MODÉRATEUR :** **Michel YARHI**  
*Directeur des Assurances*  
*SOCIETE GENERALE*

**INTERVENANTS :** **Alain MOUROT**  
*Secrétaire Général*  
*AIG*

**Pierre SARGOS**  
*Président de la Chambre Sociale*  
*COUR DE CASSATION*

**RÉSUMÉ :** *Gouvernement d'entreprise, Développement durable, Déontologie... Les entreprises sont de plus en plus soumises à de nouvelles règles auxquelles elles doivent s'adapter.*

*Parmi tout cela, surgit en force le respect des rapports sociaux. Né aux USA, ce concept, que les Européens et les Français en particulier regardaient avec un certain amusement, nous a rejoint et s'impose à nous.*

*Désormais les mises en causes pour harcèlement, discrimination... font partie des risques quotidiens que les entreprises doivent examiner et traiter sous peine de lourdes condamnations. Existe-t-il des moyens pour s'en prévenir ? Tout est-il assurable ?*

*Un point sera réalisé sur l'ensemble de ces aspects et des solutions proposées.*

## **Le marché privé de l'assurance des risques politiques répond-il aujourd'hui aux attentes de ses clients ?**

**MODÉRATEUR :** **Catherine AUBERT**  
*Political Risks Insurance Manager*  
SOCIETE GENERALE

**INTERVENANTS :** **Raisy BIVAS**  
*Responsable Souscription marché français*  
UNISTRAT  
**Xavier MONSANGEON**  
*Directeur du développement*  
PLATUS

**RÉSUMÉ :** *Le marché privé de l'assurance des risques politiques a été affecté ces 2 dernières années par différentes crises ou évènements liés directement ou non à ce marché.*

*La crise Argentine fin 2001 qui a fortement touché les assureurs privés a mis en évidence la nécessité d'une meilleure analyse par le client des couvertures d'assurance risques politiques souscrites et la prise en compte de leurs limites.*

*La dégradation de la solidité financière des assureurs a également entraîné des questions sur la justification d'un transfert de risque d'un débiteur privé d'un pays émergent vers un assureur d'un rating jugé parfois peu satisfaisant, problématique renforcée pour les établissements financiers dans le cadre de Bâle II.*

*La perception des assurés de la volonté réelle (et non la capacité) des assureurs de régler les sinistres a en outre été affectée par la médiatisation des litiges dans des dossiers tels que l'Argentine, Enron et les financements de films.*

*Dans ce contexte difficile, nous examinerons les réponses du marché, assureurs et courtiers, aux attentes et inquiétudes de leurs clients afin de répondre à la question suivante : le marché privé des risques politiques répond-il véritablement aux besoins des acheteurs potentiels et quelle est la valeur réelle des couvertures proposées ?*

**La loi sur la prévention des risques technologiques et naturels**

**MODÉRATEUR :** **Marie-Claude DELAVEAUD**  
*Directeur Gestion des Risques*  
DCN

**INTERVENANTS :** **Jérôme KULLMANN**  
*Directeur*  
INSTITUT DES ASSURANCES DE PARIS

**Pierre SONIGO**  
*Directeur de la DEGRI*  
PECHINEY

**Benoît CLAIR**  
*Délégué Général*  
CNPP

**Christoph MOCKLINGHOFF**  
*Directeur du Département Risques Environnementaux*  
MARSH FRANCE

**Loïc FATACCIOLI**  
*Directeur Technique*  
GALTIERGAUDRIOT EXPERTISE ENVIRONNEMENT

**RÉSUMÉ :** *A la suite de la catastrophe AZF survenue à Toulouse fin 2001, une commission d'enquête parlementaire avait travaillé sur un ensemble de propositions permettant d'améliorer la sécurité industrielle, à travers une démarche d'audit et de quantification des risques assortie d'une politique de prévention.*

*Ces propositions ont été reprises dans un projet de loi débattu à l'Assemblée Nationale au printemps.*

*La loi sur les risques technologiques et naturels a été publiée le 30 juillet 2003.*

*Nous souhaitons lors de cette table ronde qui réunira un panel de juriste, industriel, préventionniste et intervenants sur le marché du financement des risques, faire le point sur les obligations et nouvelles contraintes pour les industriels et la prise en compte de celles-ci au niveau des risk managers.*

# Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

**Etat de la recherche en gestion de risques**

**MODÉRATEUR :** **Gérard LANCNER**  
*Directeur Risk Management*  
*YVES ROCHER*

**INTERVENANT :** **François-Xavier ALBOUY**  
*Directeur du développement ADREA*  
*Coordinateur DESS 218 Paris Dauphine*

**RÉSUMÉ :** *Cet atelier sera l'occasion de faire le point sur la recherche dans les domaines du risque et de l'assurance à partir des travaux de thèses et des publications réalisées par les chercheurs des plus grands centres spécialisés en France. La première édition de cet atelier sera notamment l'occasion de faire le point sur des travaux spécialisés dans les domaines suivants :*

- *Financement des grands risques et titrisation*
- *Criminalité, solutions publiques et assurance*
- *Risque et perception du risque dans les sociétés modernes*
- *Evolution des risques catastrophiques*

**Risk Manager : Quelle stratégie pour réussir dans sa fonction ?**

**MODÉRATEUR :** **Franck BARON**  
*Directeur Gestion des Risques*  
FIRMENICH

**INTERVENANT :** **Jean-Philippe FRITSCH**  
*Directeur adjoint Unité Entreprises*  
AON

**RÉSUMÉ :** « On ne peut pas trouver la solution à un problème avec la même pensée que celle qui a conduit à ce problème. »

*Albert Einstein*

*Alors que l'environnement impose de nouveaux enjeux aux Risk Managers, sur quelles ressources peuvent-ils s'appuyer pour saisir les opportunités qui en découlent ?*

*A partir d'une analyse des facteurs clé de succès d'expériences vécues par des Risk Managers, des modèles de stratégies gagnantes peuvent être identifiés.*

*L'objectif de cet atelier est de les faire partager et de donner des outils pratiques afin que chaque Risk Manager puisse se les approprier et ainsi optimiser l'efficacité et la reconnaissance de sa fonction.*

**SESSION RÉSERVÉE AUX RISK MANAGERS**

**11h00 - 12h30****Atelier - A11****Pièges à éviter dans les fusions et acquisitions**

**MODÉRATEUR :** **Pierre SONIGO**  
*Directeur de la DEGRI  
PECHINEY*

**INTERVENANTS :** **Pierre-Alexandre BAPST**  
*Associé  
ERNST & YOUNG*

**Richard MEKOUAR**  
*Senior manager  
R & B PARTNERS*

**Jean-François REROLLE**  
*Associé  
ERNST & YOUNG*

**RÉSUMÉ :** *Pour qu'une fusion ou une acquisition soit réussie, il est nécessaire d'évaluer les "facteurs de risque". Or les enjeux varient suivant les cas de figure (bien qu'aucune opération ne soit identique aux autres).*

*Sur la base de cas vécus, nous tenterons au cours de cet atelier, de conseiller les Risk Managers pour éviter les pièges avant et après l'opération.*

## ***Peut-on rétablir un dialogue constructif entre les assureurs et les assurés publics ?***

**MODÉRATEUR :** **Philippe DAVIDT**  
*Responsable des Risques et des Assurances  
LILLE METROPOLE, COMMUNAUTE URBAINE*

**INTERVENANTS :** **Philippe AUZIMOUR**  
*Directeur du Département Services publics  
MARSH*

**Christophe PARDESSUS**  
*Président de la Commission juridique et fiscale  
FCA (Fédération des Courtiers d'Assurance)  
Directeur juridique  
MARSH*

**RÉSUMÉ :** *Les collectivités publiques éprouvent de réelles difficultés pour trouver des garanties d'assurance.*

*Les procédures du Code des Marchés Publics, aussi complexes et vertueuses soient-elles, n'ont fait qu'amplifier le retrait progressif des compagnies d'assurance de l'ensemble du secteur public.*

*Devant la carence des assureurs ou des niveaux de prime jugés excessifs, de nombreuses collectivités font le pari dangereux de s'auto-assurer sans initier une véritable politique de Risk Management. Savent-elles seulement que ce nouveau métier les concerne également ?*

*Nous vous proposons d'aborder librement, entre professionnels de l'assurance des collectivités publiques, l'ensemble des difficultés rencontrées et de tenter de trouver le moyen de rétablir un dialogue constructif entre les collectivités publiques qui ont besoin de sécurité financière et le monde de l'assurance qui a ses propres contraintes.*

*Une large place sera donnée aux participants pour qu'ils nous fassent part de leurs expériences, de leurs observations et de leurs propositions qui pourront ensuite être répercutées sur les pouvoirs publics.*

**11h00 - 12h30****Atelier - A13****Risques routiers en entreprise : Tous victimes, tous responsables ?****MODÉRATEUR :** **Clive CARPENTER***Directeur des Assurances et de la Gestion des risques  
EUROPCAR INTERNATIONAL***INTERVENANTS :** **Raymond ABATUCCI***Ingénieur Prévention Conseil  
AXA CORPORATE SOLUTIONS***Odile GEORGES-PICOT***Directeur Général Délégué  
COFIROUTE***RÉSUMÉ :**

*Cet atelier, première session d'un thème traité en deux parties, est destiné à faire prendre conscience aux entreprises et à tous les "détenteurs de risque" qui les composent, de la responsabilité sociale et sociétale qu'ils portent en matière de sécurité routière et des très bonnes raisons, en plus de celles habituellement citées, qui justifient la mise en place d'une prévention.*

*La deuxième session (A 27) s'inscrit dans la suite logique de la première : une fois la décision prise d'appliquer une politique de prévention, est-ce que la "car policy" n'est pas souvent négligée et comment peut-on modéliser les statistiques qui l'influencent ?*

*Les deux sessions (A13 et A27) sont complémentaires.  
Cependant, les participants peuvent assister soit aux deux sessions,  
soit à l'une ou à l'autre.*



MARSH

# MARSH

**Leader mondial  
de la gestion des risques  
et du courtage d'assurance**

**[www.marsh.fr](http://www.marsh.fr)**

**Marsh, Partenaire  
PLATINE  
des Rencontres AMRAE 2004**

54, quai Michelet  
92681 Levallois-Perret Cedex  
Tél. 01 41 34 50 00  
Fax. 01 41 34 55 00

**MMC**

Marsh & McLennan Companies

# Les métiers de la sécurité à votre service

## PRÉVENIR

- Sécurité électronique
- Vidéo surveillance
- Contrôle d'accès
- Détection intrusion
- Détection incendie



## PROTÉGER

- Télésurveillance
- Sécurité mobile
- Surveillance par agents



## INTERVENIR

- Intervention sur alarme
- Ronde de dissuasion
- Mise en sécurité du site



Prévention et sécurité  
(NF 241)



## **Management des risques dans des entreprises sans gestionnaire de risque**

**MODÉRATEUR :** **Marc KUHL**  
*Risk Manager*  
RAC ELECTRICITE DE STRASBOURG

**INTERVENANTS :** **Patrick POUILLOT**  
*Consultant Senior*  
MARSH  
**Michèle HEINRICH**  
*Directeur*  
FAM CONSULTING (Formation assurances et management)

**RÉSUMÉ :** *Cette problématique concerne plus particulièrement des PME / PMI qui n'ont pas la possibilité ou l'opportunité d'engager un gestionnaire de risques à plein temps.*

*Cette fonction, fondamentalement différente de celle de l'assureur ou du courtier, peut être assumée par un consultant externe en management de risques. La mission de celui-ci, après s'être **fortement** imprégné de l'entreprise, consiste :*

- ➔ *d'une part à effectuer une prestation en amont de l'assurance, à savoir :*
  - *étudier et analyser en profondeur l'activité de l'entreprise afin de détecter les risques névralgiques de celle-ci,*
  - *proposer des solutions alternatives à l'assurance,*
  - *déterminer les risques à assurer.*
- ➔ *d'autre part, à effectuer une prestation "assurance" :*
  - *rédaction des cahiers de charges assurances en collaboration étroite avec l'entreprise (tout risque sauf),*
  - *négociation des contrats d'assurances avec les courtiers et les assureurs en optimisant notamment les garanties, les franchises et les primes.*
  - *gestion courante pour le compte de l'entreprise :*
    - *gestion des sinistres dommages : assurés ou non,*
    - *gestion des recours responsabilité civile : assurés ou non,*
    - *suivi des contrats.*

**Cautions de marché****MODÉRATEUR :** **Alain POULLET***Risk Manager  
SOGEA CONSTRUCTION***INTERVENANTS :** **Yves LEBOUTHILLIER***Responsable du Département Cautions  
AXA CORPORATE SOLUTIONS***Jean RONDARD***Responsable du Département Financement de projets  
MARSH***Nicolas MANKOWSKI***Secrétaire Général  
SOLETANCHE-BACHY***RÉSUMÉ :**

*La progression de la demande en cautions de marchés se confirme et l'offre issue du monde de l'Assurance cherche à y répondre au mieux.*

*Dans le prolongement des ateliers tenus sur ce thème aux Rencontres de Lille puis de Strasbourg, il s'agit ici de proposer un point sur le développement des cautionnements standardisés (retenue de garantie, remboursement d'avance forfaitaire...) et spécifiques (Performance Bond, Caution de Bonne Fin...).*

*Après avoir, l'année dernière, privilégié le point de vue du bénéficiaire de la Caution, c'est celui de l'entreprise cautionnée qui sera mis en avant grâce au témoignage d'une grande société, experte en l'application à l'ingénierie et à la construction de technologies du sol.*

*Pour lui répondre, deux acteurs majeurs, l'un courtier et l'autre assureur, en pointe dans ce domaine.*

**Les régimes de préretraites : Quelles stratégies pour les entreprises ?**

**MODÉRATEUR :** **Didier WATTELLE**  
*Head of Insurance and Pension Funds*  
IBM

**INTERVENANTS :** **Patrice BONIN**  
*Président du Directoire*  
ARIAL ASSURANCES – Groupe la Mondiale

**Marc VILLEMMAIN**  
*Responsable du Département Assurances de Personnes*  
ALCATEL

**RÉSUMÉ :** *Au cours des dernières années, les entreprises ont eu largement recours à des dispositifs de préretraite, publics ou maison, afin de gérer dans les meilleures conditions possibles leur pyramide des âges et la fin de carrière des salariés de plus de 50 ans appartenant à des classes d'âges sur-représentées.*

*L'expérience récente d'Alcatel, au travers d'une description approfondie d'un régime négocié, montre tout l'intérêt de cette démarche, tant pour les salariés que pour l'entreprise.*

*La loi portant réforme des retraites, et notamment le volet relatif au maintien dans l'emploi des plus de 50 ans, tout en prévoyant des aménagements à court terme, vient cependant de modifier l'environnement social, financier et fiscal de ces régimes :*

- disparition des préretraites progressives ;*
- mise à la retraite d'office reportée de 60 à 65 ans ;*
- augmentation du coût des préretraites maison.*

*Arial Assurances fera le point sur les conséquences de ces changements et nous fera partager sa vision de ce que pourraient être les dispositifs de préretraite dans les années à venir.*

**La gestion des sinistres : Quels sont les rôles et les devoirs des différents acteurs ?**

**MODÉRATEUR :** **Dominique BIRRAUX**  
*Responsable Assurances*  
COLAS

**INTERVENANTS :** **Françoise DOUSTEYSSIER**  
*Directeur des Sinistres - Claims General Manager*  
AXA CORPORATE SOLUTIONS

**Anne KORVIN**  
*Directeur de Clientèle*  
MARSH

**Muriel FONTUGNE**  
VEOLIA ENVIRONNEMENT

**RÉSUMÉ :** *Le but de cet atelier est d'explorer à partir des relations de partenariat que souhaitent entretenir les parties les pistes qui permettent une meilleure gestion des risques.*

*Outre les mesures propres à améliorer l'instruction des dossiers, comment œuvrer pour anticiper la survenance des sinistres et mettre en place une organisation adéquate, pour réaliser un retour d'expérience efficace et fructueux ?*

*Partant des souhaits exprimés par le Risk Manager, nous analyserons avec l'assureur et le courtier les besoins de leurs clients ...*

## **La réponse des assureurs et réassureurs aux demandes de l'industrie aéronautique**

**MODÉRATEUR :** **Xavier BIRBES**

*Directeur des Assurances et de la Gestion des Risques  
THALES*

**INTERVENANTS :** **Jean-Michel GICQUEL**

*PDG  
LA RÉUNION AÉRIENNE*

**Andréas PETER**

*Directeur du département Aviation  
SWISS RE*

**Nigel WEYMAN**

*Managing Director  
HEATH LAMBERT AVIATION*

**RÉSUMÉ :**

*Le tragique attentat terroriste du 11 Septembre 2001 WTC, survenu après de nombreuses catastrophes aériennes, a considérablement bouleversé le marché de l'assurance et de la réassurance aviation. Qu'en est-il plus de deux ans après ?*

*Le marché de l'assurance et de la réassurance répond-il aux attentes de l'industrie aéronautique, en termes de contenu et de montant des garanties, de règlement des sinistres, de tarification ?*

*La réponse est-elle identique pour les grands donneurs d'ordres et pour leurs fournisseurs et sous-traitants ?*

*Un assureur, un réassureur et un courtier répondront aux interrogations d'un industriel du secteur aéronautique*

*Une partie des présentations se déroulera en Anglais.*

***L'expertise judiciaire***

**MODÉRATEUR :** **Christian MOSTEFAI**  
*Expert près la Cour d'Appel de Paris*  
*Membre honoraire*  
*AMRAE*

**INTERVENANTS :** **Jean-Maurice PELLAE**  
*Directeur*  
*CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS*

**Jean-Louis NICOLET**  
*Consultant*

**RÉSUMÉ :** *Quels que soient les soins apportés à la rédaction des clauses, celles-ci ne sont pas toujours le reflet de la volonté des parties.*

*Le sinistre représente donc le moment de vérité.*

*Les difficultés nombreuses qui peuvent survenir tant sur les causes que les conditions ou la nature des garanties, conduisent généralement à des procédures qui peuvent devenir contentieuses.*

*L'expertise judiciaire à laquelle ont recours les parties est un moment important dans le processus de règlement.*

*L'atelier aura pour mission de préciser les principes directeurs de l'expertise, ses enjeux et son déroulement.*

**Prime, Risque et Garantie : Aspects juridiques de leurs relations tumultueuses**

**MODÉRATEUR :** **Johnny MERLOT**  
*Directeur des Assurances*  
*FRANCE TELECOM*

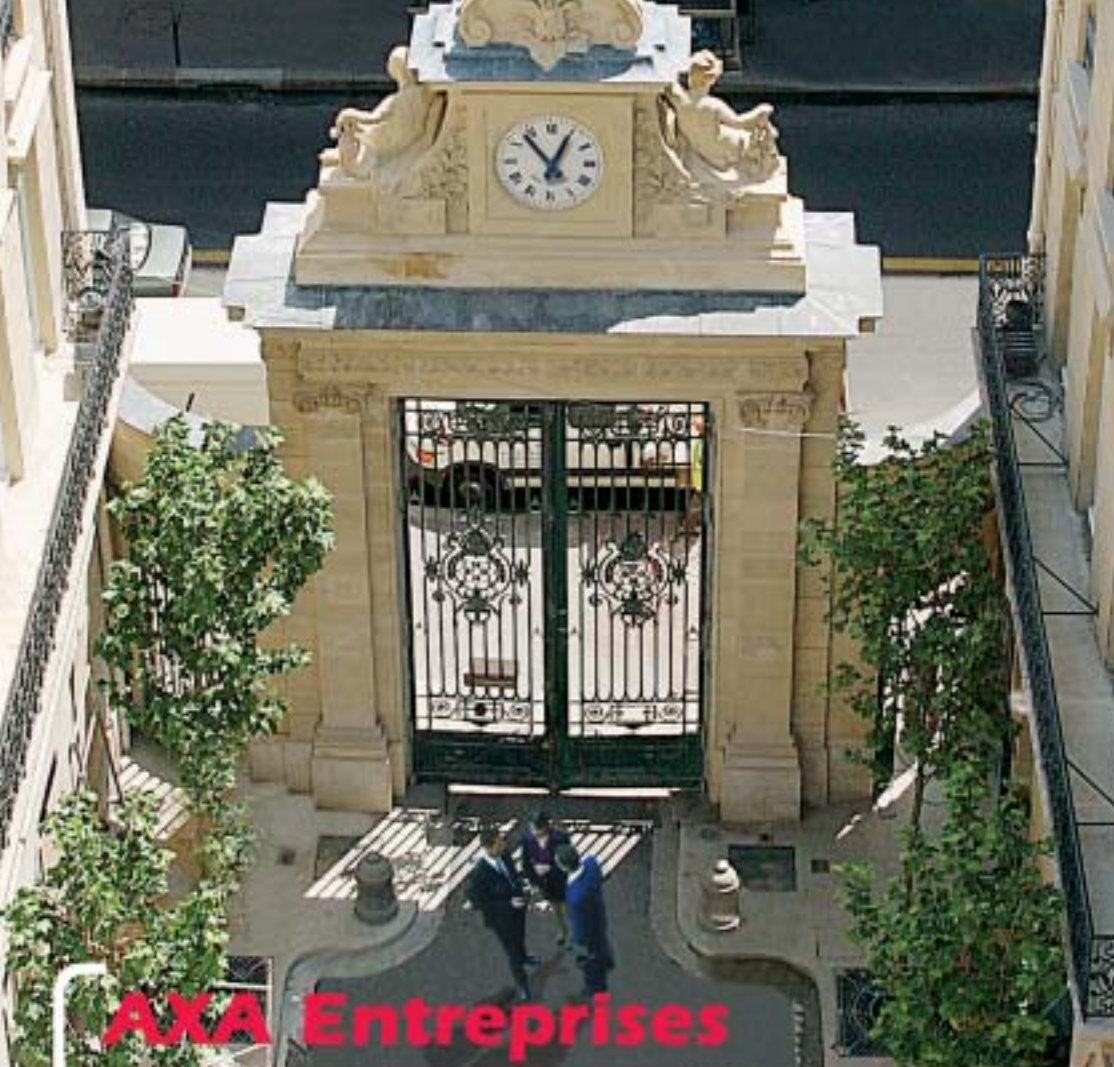
**INTERVENANTS :** **Jérôme KULLMANN**  
*Professeur des Universités*  
*Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*

**Un courtier ou un assureur**

**RÉSUMÉ :** *Une garantie, réelle, mais trop chère..., une prime payée, mais sans risque..., une vraie garantie d'un risque, mais sans prime... et un droit du contrat d'assurance qui ne semble pas apte à régler ces problèmes, apparemment du moins...*

*Or, qu'il s'agisse de l'existence de chacun de ces trois éléments, d'un point de vue juridique et économique, ou de la correspondance souhaitable entre chacun d'entre eux, la pratique montre qu'elles sont parfois mises à mal.*

*Aujourd'hui, l'équilibre est pourtant au cœur du droit positif des relations contractuelles.*



## AXA Entreprises

La plus grande équipe française dédiée aux risques d'entreprise se rassemble pour mieux vous servir.

AXA Entreprises vous permet d'accéder à des solutions de protection financière destinées à accompagner la vie de l'entreprise.

Ces solutions couvrent les domaines IARD (Responsabilité civile, Risques industriels, Flotte Auto, Construction) et Collectives (Santé, Prévoyance, Retraite...). Des équipes

dédiées sont à votre disposition tant pour votre développement commercial que pour la souscription des contrats ou le règlement des sinistres.

**AXA Entreprises**  
88 rue Saint-Lazare - 75009 Paris  
Tél. : 01 49 49 40 00



PROTECTION FINANCIÈRE

## **Les garanties Risques Politiques protégeant un investissement à l'étranger**

**MODÉRATEUR :** **Guy LAMAND**  
*Directeur des Risques et des Assurances  
AREVA*

**INTERVENANTS :** **Christophe BELLINGER**  
*Directeur  
M.I.G.A (Multilateral Investment Guarantee Agency)*

**François de RICOLFIS**  
*Directeur Moyen Terme  
COFACE*

**Jean-Luc DEBIEVRE**  
*Directeur Département Risques Financiers & Politiques  
GRAS SAVOYE*

**RÉSUMÉ :** *La décision d'investir dans certains pays est conditionnée à la possibilité de garantir les Risques Politiques pouvant affecter le projet.*

*Le marché de l'assurance des Risques Politiques est un marché particulier où se côtoient des assureurs publics, des assureurs supra-nationaux et des assureurs privés, chacun ayant ses règles de fonctionnement et ses avantages.*

*Au travers d'exemples, cet atelier abordera les thèmes suivants :*

- Quel assureur choisir ?*
- Quels risques peut-on garantir ?*
- Quels sont les risques les plus fréquents ?*
- La couverture du risque terrorisme dans les pays émergents est-elle possible ?*
- La garantie du risque politique peut-elle s'envisager sous la forme ponctuelle ou globale ?*
- Une coopération entre les différents assureurs est-elle envisageable ?*
- Quels sont les pays les plus difficiles ?*

**Risques liés à l'expatriation****MODÉRATEUR :** **Marc VILLEMAIN***Responsable du Département Assurances de Personnes  
ALCATEL***INTERVENANTS :** **Hélène DUBOIS***Consultante  
ABAC***Jean ESPAGNET***Consultant  
MANE CONSULTING***RÉSUMÉ :**

*Cet atelier a pour objet d'identifier et de présenter les risques auxquels une entreprise est confrontée pour ses expatriés.*

*Il s'agit d'un problème tout à fait particulier et qui fait appel à un grand nombre de domaines tels que la sécurité, les frais médicaux / prévoyance, la retraite, la responsabilité civile.*

*Il faut prévoir une couverture aussi bien pour les régimes de base obligatoires que pour les régimes privés de l'entreprise, connaître et respecter la réglementation en vigueur. Certaines couvertures doivent être adaptées pour prendre en compte le contexte international, des couvertures très spécifiques doivent être prévues dans certains cas et de plus en plus souvent les groupes doivent couvrir des expatriés non français, catégorie pour qui la problématique est totalement différente.*

*Il est important que l'entreprise soit sûre d'avoir bien prévu toutes les garanties nécessaires, un niveau de couverture suffisant et adapté aux besoins des expatriés.*

## **Le Sinistre Maximum Possible**

**MODÉRATEUR :** **Loïc CAHIERRE**  
*Responsable des Assurances et du Contrôle de Gestion Industriel  
BEAUFOUR IPSEN*

**INTERVENANTS :** **Michel STAGNARA**  
*Président  
CEA (Compagnie des experts)*

**Francis VAN DEN NESTE**  
*Corporate Risk Manager  
ROQUETTE FRERES*

**RÉSUMÉ :** *Ce concept est il encore utile en risque Dommage ?  
Comment le calculer, comment le faire évoluer ?*

*Le Sinistre Maximum Possible (SMP) est utilisé par les assureurs dans le calcul des primes et des capacités offertes. Il est calculé selon des hypothèses qui peuvent rendre le résultat sujet à caution et sert de base pour définir les priorités en terme d'investissements « prévention ».*

*Malheureusement, ces derniers ne sont pas toujours considérés lors de la mise à jour du SMP. Par ailleurs, les engagements des assureurs sont limités en garanties, en montants et dans le temps, créant ainsi une différence entre le SMP assureur et assuré.*

## **Les nouvelles dispositions applicables en matière de garantie dans le temps des contrats d'assurance Responsabilité Civile**

### **La loi du 1<sup>er</sup> Août 2003**

**MODÉRATEUR :** **Christian MOTARY**  
*Adjoint au Responsable Assurances  
COLAS*

**INTERVENANTS :** **Luc MAYAUX**  
*Professeur Université Lyon III  
Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon*

**Stéphane CHOISEZ**  
*Avocat*

**Bernard FOUSSAT**  
*Sous-directeur à la Direction des assurances de biens  
et de responsabilité FFSA*

**RÉSUMÉ :** *Par son seul article 80, la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> Août 2003 va très certainement « révolutionner » l'assurance Responsabilité Civile en venant mettre un terme à plus de 10 ans de jurisprudence. L'objectif de la loi est clair : permettre aux assureurs de rester présents sur le marché de l'assurance RC des risques industriels et professionnels. En effet, à très court terme, les assureurs se seraient retirés de ce marché si une loi n'avait pas mis fin à la jurisprudence actuelle qui les oblige à donner leur garantie bien au-delà de la période de validité des polices, et ce indépendamment des dispositions des contrats. Cette loi était sur ce point très attendue des assureurs, mais aussi des assurés si l'on s'en tient à cet objectif.*

*Il convient tout d'abord de revenir un instant sur les dispositions de cette loi.*

*Nous laisserons tout d'abord la parole à Monsieur Luc Mayaux, Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon.*

*Nous écouterons ensuite le point de vue de Monsieur Bernard Foussat, sous-directeur à la Direction des assurances de biens et de responsabilité de la FFSA, sur les aspects positifs que nous pouvons en attendre quant à l'avenir de l'assurance du risque Responsabilité Civile.*

*Une question se pose aussi : Quelle est la part laissée à la jurisprudence actuelle ? Nous demanderons à Maître Stéphane Choisez, Avocat à la Cour spécialisé en droit des assurances, de nous éclairer et de nous faire part de son point de vue sur cette loi.*

*Les mécanismes mis en place ne seront cependant pas sans incidence pour les assurés et bien des questions se posent sur leur situation face aux réclamations des tiers.*

*Nous terminerons sur ces questions par un échange avec la salle.*

## **Analyse et gestion des risques : possibilité d'une modélisation de la méthode d'analyse des risques informatiques MEHARI en méthode d'analyse globale des risques d'entreprise**

**MODÉRATEUR :** **Annick BAILLY**  
*Gestionnaire des Assurances et des Risques*  
LA POSTE

**INTERVENANTS :** **Annie DUPONT**  
*Présidente*  
CLUSIF  
**Jean-Laurent SANTONI**  
*Responsable du pôle Audit et Conseil*  
MARSH CONSEIL

**RÉSUMÉ :** *Les études de risques ont pour but :*

- *d'identifier les risques a priori susceptibles de se produire lors du fonctionnement d'un système ou du déroulement d'une activité,*
- *d'évaluer leur probabilité de survenance et la gravité de leurs conséquences,*
- *d'aider le propriétaire du risque à bâtir un plan d'action de maîtrise des risques.*

*Les méthodologies mises en œuvre pour analyser et gérer les risques sont nombreuses. Chaque entreprise développe empiriquement sa méthode en fonction de son activité et des paramètres de risques à étudier. Pour s'aider dans sa démarche, elle recherche des exemples de démarche de gestion globale des risques.*

*Il n'existe pas à ce jour de " méthode type " et il semble qu'il soit difficile de définir une telle méthode de gestion globale des risques concrète, style clés en main, qui s'adapte à tout type de risques et à toute activité.*

*Or dans le domaine de l'informatique, le CLUSIF a conçu la méthode MEHARI, reconnue par la profession, qui offre une analyse des risques des systèmes d'information et de mise en œuvre de mesures de réduction de ces risques, quel que soit le secteur d'activité de l'entreprise.*

*Cette méthode répond-elle toujours aux besoins des risk-managers avec l'évolution des architectures informatiques ?*

*Et peut-elle être déconnectée des risques informatiques pour être modélisée en méthode de gestion globale des risques ?*

**TABLE RONDE "SPÉCIAL RISK MANAGEMENT"****Rencontre /débat avec des Gestionnaires de Risques**

**MODÉRATEUR :** **Franck BARON**  
*Directeur Gestion des Risques*  
FIRMENICH

**INTERVENANTS :** **Michel CHEVRIER**  
*Corporate Risk Manager*  
EUROTUNNEL

**François FILHOL**  
*Directeur des Risques et Assurances*  
LAFARGE

**Gérard LANCNER**  
*Directeur Risk Management*  
YVES ROCHER

**Jean-François MARCHAND**  
*Directeur des Risques, Assurances, Environnement*  
VALEO

**Michel POZZO DI BORGO**  
*Responsable du Pôle Risques*  
BANQUE DE FRANCE

**RÉSUMÉ :** *Cette table ronde souhaite être un lieu d'échange et de questionnement entre des gestionnaires de risques dont les expériences du métier peuvent être diverses et des étudiants qui souhaitent s'orienter vers cette profession.*

*Ce sera aussi l'occasion d'inviter des responsables d'entreprises locales à participer, leur donnant ainsi l'opportunité d'en savoir un peu plus sur cette profession.*

*A la suite du succès rencontré l'année dernière par l'organisation de cette Table Ronde, cette année, l'inscription en est ouverte à tous et sans restriction.*

**Risques et assurances des travaux souterrains****MODÉRATEUR :** **Alain POULLET***Risk Manager  
SOGEA CONSTRUCTION***INTERVENANTS :** **Pierre DUFFAUT***Ingénieur Civil des Mines  
Vice Président de l'association Espace Souterrain***Jacques PELLETIER***Ingénieur Arts et Métiers,  
Président du Cabinet de courtage d'assurance LANGE S.A.***Oscar TRECENO***Directeur, Responsable de la ligne de produit Engineering et Risques Techniques  
SWISS RE***Jean-Claude AMET***Directeur Ingénierie Travaux Souterrains  
VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS***Jacky BELLAGUET***Directeur Prévention  
SOGEA CONSTRUCTION***RÉSUMÉ :**

*Qu'il s'agisse de développer les sites urbains ou industriels, ou de les relier entre eux, le recours aux infrastructures souterraines s'impose comme un moyen incontournable de préparer l'avenir.*

*Plus respectueux de l'environnement que beaucoup d'équipements de surface, souvent plus sûrs lorsqu'il faut pouvoir confiner une activité ou la soustraire à des actions malveillantes, les ouvrages souterrains sont pour certains devenus d'une utilisation banale et quotidienne (métro, parcs de stationnement...) tandis que d'autres restent de nature exceptionnelle (Tunnel sous la Manche...).*

*Tous ont en commun de requérir un acte de construction intense, mobilisant des moyens techniques et d'ingénierie exceptionnels, appliqués à des situations toujours nouvelles. Les difficultés de cet acte constructif sont réelles, mais souvent grossies. Comme tout ce qui est caché au regard, les risques des travaux souterrains sont souvent imaginés.*

*Les intervenants à cette Table Ronde mettront en lumière la réalité des travaux souterrains, de ses risques qui pèsent à la fois sur les hommes qui construisent, sur l'ouvrage lui-même, sur les outils de construction et sur l'environnement adjacent.*

*Les solutions qu'il est possible d'apporter seront envisagées sous leurs aspects techniques, juridiques, de prévention, comme sous l'angle des possibilités de recours aux techniques et capacités d'assurance et de réassurance.*

**La gestion des sinistres en transport****MODÉRATEUR :** **Guy FAGES***Responsable Risques Assurances Trading, Transport, Gaz-Electricité  
TOTAL***INTERVENANTS :** **Frédéric DENEFLÉ***Directeur du Département Juridique et Sinistres  
ALLIANZ MARINE ET AVIATION***Franck LANCTUIT***Directeur du Département Maritime et Transport  
AON***Jean-Louis VACQUIER***Chef du Service Après-Vente  
SNCF***RÉSUMÉ :**

*Nous nous proposons dans cette table ronde de donner la parole à des représentants de quelques acteurs majeurs de la gestion des risques de transport, chacun devant faire part de son expérience et exposer ses vues sur la meilleure façon d'optimiser une gestion des sinistres bien souvent complexes, aux exigences élevées en termes de technicité, d'ouverture internationale et de réactivité.*

*Le grand nombre d'intervenants (nombreux intérêts et parties prenantes à l'opération de transport, experts, assureurs...) sur des questions très spécifiques à forts enjeux opérationnels, commerciaux et financiers et présentant parfois des risques importants pour l'environnement rend nécessaire une bonne coordination, des outils performants (notamment informatiques) ainsi qu'une grande réactivité.*

*Nous tenterons de mettre en évidence les "secrets" d'une bonne gestion des sinistres Transport, en essayant de déterminer la meilleure répartition des tâches entre les différents protagonistes et l'optimisation des ressources et moyens disponibles, le tout dans la recherche de l'efficacité maximale dans l'indemnisation des sinistres.*

## **Systemes de management des risques et appropriation d'une culture de sécurité**

**MODÉRATEUR :** **Jean Luc WYBO**

Directeur  
ECOLE DES MINES - CYNDINIQUES

**INTERVENANTS :** **Luc GUERILLOT**

Directeur EHS  
AVENTIS-APIO FRANCE

**Jacques VALANCOGNE**

Directeur de l'unité Maîtrise des Risques Systèmes  
RATP

**RÉSUMÉ :**

*Les systèmes industriels sont de plus en plus complexes, de même que les réseaux d'acteurs et les organisations qui en assurent la conception, la gestion au quotidien et l'évolution en fonction des marchés et des progrès technologiques.*

*Pour faire face à l'ensemble des risques qui peuvent affecter la bonne marche de ces systèmes industriels, les compagnies qui les gèrent ont développé des systèmes de management des risques. Nous présentons dans la première partie de cet atelier les principes de ces systèmes, en les illustrant par deux exemples : le cas des transports avec la RATP et le cas de l'industrie pharmaceutique avec AVENTIS.*

*L'efficacité de ces systèmes dans l'entreprise dépend en grande partie de l'existence d'une culture de sécurité, c'est-à-dire de l'appropriation par les acteurs de l'entreprise d'un ensemble de valeurs et de pratiques qui permettent de combiner une application systématique des règles et des procédures avec une aptitude à la gestion des imprévus pour qu'ils n'évoluent pas en accidents.*

*Nous présentons dans la deuxième partie de l'atelier quelques méthodes qui permettent de mettre en place ou de renforcer cette appropriation de la gestion des risques.*

**La modélisation des statistiques automobiles et leur impact sur la "car policy"****MODÉRATEUR :** **Clive CARPENTER***Directeur des Assurances et de la Gestion des risques  
EUROPCAR INTERNATIONAL***INTERVENANTS :** **Thierry DUBOIS***Directeur  
AON AUTO***Odile GEORGES-PICOT***Directeur Général Délégué  
COFIROUTE***RÉSUMÉ :**

*Cet atelier, deuxième session d'un thème traité en deux parties, s'inscrit dans la suite logique de la première (A 13) : une fois la décision prise d'appliquer une politique de prévention, est-ce que la "car policy" n'est pas souvent négligée et comment peut-on modéliser les statistiques qui l'influencent ?*

*La première session (A 13) est destinée à faire prendre conscience aux entreprises et à tous les "détenteurs de risque" qui les composent, de la responsabilité sociale et sociétale qu'ils portent en matière de sécurité routière et des très bonnes raisons, en plus de celles habituellement citées, qui justifient la mise en place d'une prévention.*

*Les deux sessions (A 13 et A 27) sont complémentaires.  
Cependant, les participants peuvent assister soit aux deux sessions,  
soit à l'une ou à l'autre.*

**Responsabilité des dirigeants : Peut-on gérer le risque ?**

**MODÉRATEUR :** **Jean-Paul TARTARY**  
*Direction des Risques*  
LAGARDERE

**INTERVENANTS :** **Anne-Marie FOURNIER**  
*Directeur du Département Responsabilité Civile Industrie et Services*  
GRAS SAVOYE

**Jean-Pierre MARTEL**  
*Avocat*  
CABINET RAMBAUD MARTEL

**RÉSUMÉ :** *Comment prévenir les risques, les gérer et les financer dans le contexte d'un marché en plein retournement ?*

- *Prévention : Analyse des risques encourus en fonction des caractéristiques de la société, prévention juridique, mise en oeuvre des principes de corporate governance, précautions en matière de présentation des données financières de l'entreprise et de communication financière en général, mise en oeuvre des mandats extérieurs, surveillance et audit des filiales, notamment à l'étranger ...*
- *Gestion des risques : Valoriser le savoir-faire en matière de prévention d'une entreprise auprès des Assureurs, donner une visibilité au Marché tout en étant à l'écoute des besoins des Dirigeants en matière de conseils ou de garanties, anticiper les conséquences de changements dans la société pouvant avoir un effet aggravant sur les risques encourus par les Dirigeants afin de les y sensibiliser par avance.*
- *Financer les risques par un transfert à l'Assurance ou par d'autres moyens ? Dans le cadre d'un marché d'assurance très tendu, doit-on faire appel au transfert des risques ou trouver d'autres moyens d'auto-assurer tout ou certains risques ou d'intervenir auprès d'autorités publiques pour parvenir à terme à autoriser les indemnisations par l'entreprise des dirigeants mis en cause ?*

**Bâle II et les risques opérationnels**

**MODÉRATEUR :** **Freddi GODET des MARAIS**  
*Responsable de l'Audit et du Contrôle Interne  
FINAREF*

**INTERVENANTS :** **Pierre Yves MAUROIS**  
*Directeur de Mission senior  
ERNST & YOUNG*

**Annie BRESSAC**  
*Consultant, partenaire IFACI  
ERNST & YOUNG*

**RÉSUMÉ :** *La crise financière de 1987 a mis en exergue les risques auxquels pouvait être confrontée l'industrie bancaire.*

*Les travaux entamés par le comité de Bâle ont pour objectifs de proposer à la communauté financière internationale une nouvelle mesure des fonds propres réglementaires, mais également à peser sur le profil de risque :*

- L'objectif premier de la réforme de Bâle est l'instauration de règles prudentielles plus sensibles aux risques réels encourus par les banques.*
- Le second objectif consiste à rapprocher les règles prudentielles des modes de gestion interne développés par les banques.*

*Les orientations retenues ont un impact très structurant sur la gestion interne des établissements.*

*Cette idée consiste pour les banques à assurer le calcul de leurs fonds propres réglementaires, sur la base de leurs données de risques internes plutôt que sur un système forfaitaire initialement pratiqué dans le ratio Cooke.*

*Les préconisations de Bâle II, qui reposent sur le développement d'un environnement de gestion des risques, le rôle des instances de supervisions et un rôle d'information, apportent une véritable impulsion dans l'amélioration de la qualité des dispositifs de gestion des risques dans le secteur bancaire.*

*Dans Bâle II la prise en compte du risque opérationnel se définit comme un risque de perte dû à une inadéquation ou à une défaillance des procédures, personnels, systèmes internes ou à des événements extérieurs.*

*Cette mesure des risques opérationnels est liée à des critères d'exigibilité qualitatifs en terme d'organisation, d'identification et de gestion des risques, reposant sur la constitution de bases de données d'incidents.*

**Risques de guerre, terrorisme : Rôle de l'assurance et de la réassurance.  
Intervention de(s) état(s) en complément du secteur privé****MODÉRATEUR : Gilbert BRAT***Responsable du Service des Risques et Assurances  
LA POSTE***INTERVENANTS : Stanislas CHAPRON***Membre du Directoire,  
Directeur Général Adjoint  
MARSH SA***Jacques DEPARIS***Président  
GAREAT***RÉSUMÉ :**

*Les tragiques attentats du 11 septembre 2001, les exigences de la législation dans certains pays comme la France, les exigences des organismes de financement ont amené plusieurs états, aussi bien en Europe que dans d'autres régions du Monde à intervenir en complément ou à se substituer au secteur privé pour couvrir des risques devenus « non assurables ».*

*Comme le secteur bancaire pourvoyeur de financements pour les acteurs de l'économie, l'assurance et la réassurance sont un des régulateurs clés du fonctionnement de l'économie de marché.*

*Plus de deux ans après le 11 septembre, encore tristement dans beaucoup de mémoires, il est intéressant de s'interroger sur l'état actuel des interventions des états en matière de couverture des risques de guerre et de terrorisme, sur les solutions qui ont pu être développées plus particulièrement en France et sur les enseignements que nous pourrions en tirer pour le futur.*

*Le Président du GAREAT et un courtier exposeront leurs réflexions sur le sujet et répondront aux interrogations d'un Risk Manager d'une entreprise, impactée par cette problématique sur plusieurs volets de son activité.*

**Les brûlots juridiques de l'assurance**

**MODÉRATEUR :** **Angélique GRYLIONAKIS**  
*Responsable Juridique et de la Gestion des Risques  
INITIAL BTB*

**INTERVENANTS :** **Luc MAYAUX**  
*Professeur Université Lyon III  
Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon*  
**Pierre BICHOT**  
*Avocat à la Cour*

**RÉSUMÉ :** *Au moment où nous mettons sous presse, les points suivants sont à l'ordre du jour :*

- *L'évolution du risque médical depuis la loi du 30 décembre 2002.*
  - *L'assurance des risques de catastrophes technologiques (loi du 30 juillet 2003).*
  - *Assurance et principe de précaution (à propos de l'inscription de ce principe dans la future charte constitutionnelle de l'environnement).*
  - *Assurance de responsabilité du fait des produits et jurisprudence communautaire.*
  - *Clauses définissant l'objet du risque et clauses d'exclusion : nouvelles précisions jurisprudentielles.*
  - *Faute intentionnelle de l'assuré : vers un retour du contrôle de la Cour de cassation.*
- L'atelier se nourrira de l'évolution législative et jurisprudentielle qui pourrait intervenir avant le mois de janvier.*

## Informations Générales

### Lieu

**Palais des Congrès Nice Acropolis**

1 Esplanade John Fitzgerald Kennedy – 06300 NICE

Tél : 33 (0)4 93 92 83 00 (standard)

[www.nice-acropolis.com](http://www.nice-acropolis.com)

### Dates

14, 15 & 16 janvier 2004

### Inscriptions & réservations hôtelières

**Rencontres AMRAE 2004**

**c/o COLLOQUIUM**

12, rue de la Croix Faubin - 75557 Paris Cedex 11

Tél. : 33 (0)1 44 64 15 15 – Fax 33 (0)1 44 64 15 16

E-mail : [amrae2004@colloquium.fr](mailto:amrae2004@colloquium.fr)

### Accès



• **Par avion :**

L'aéroport international Nice-Côte d'Azur, situé à 8 km du Palais des Congrès Nice Acropolis.

1h20 de vol permet de relier Nice et la capitale, à raison de 45 vols quotidiens.

Un service de navettes aéroport / centre ville est ouvert de 6h00 à 21h00

(30 minutes, approximativement 6€). Station de taxis devant les aéro-gares.



• **Par train :**

Gare SNCF de Nice située à 4 km de Nice Acropolis. 20 liaisons quotidiennes depuis les plus importantes villes françaises sont assurées.

Le T.G.V. relie Nice et Paris en 5h38, à raison de 2 voyages par jour en hiver..



• **En voiture :**

à 950 km de Paris par l'autoroute A6. Une des sorties de l'autoroute se situe à 5 minutes de Nice Acropolis. Le parking du Palais des Congrès dispose de 2000 places.



### Informations

**CONSULTEZ LE SITE DE L'AMRAE**

**<http://www.amrae.asso.fr>**

## Informations Générales (suite)

### Transport sur place

- Navettes aéroport, transports locaux et régionaux :

Navettes aéroport : [www.nice.aeroport.fr](http://www.nice.aeroport.fr)  
0820 423 333

Bus : [www.sunbus.com](http://www.sunbus.com)  
04 93 13 53 13

Taxis : [www.taxis-de-France.com](http://www.taxis-de-France.com)  
04 93 13 78 78

TER Côte d'Azur : [www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com)  
08 92 35 35 35

TER Nice-Coni : [www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com)  
08 92 35 35 35

### Navettes

- Des navettes sont mises à disposition des congressistes résidant dans les hôtels suivants :

- Mercredi 14 janvier  
Retour de la soirée vers 22h30  
Palais des Congrès Nice Acropolis → Hôtels (cf liste page 56)
- Vendredi 16 janvier  
à partir de 14h00  
Départ du Palais des Congrès Nice Acropolis → Aéroport de Nice  
→ Gare de Nice

### Location de voitures

- Pendant le congrès ou pour prolonger votre séjour et découvrir les charmes de la Riviera, Europcar propose à tous les congressistes (sur présentation de votre badge nominatif) de bénéficier de conditions privilégiées.

Contract N° 421 49 073

EUROPCAR

3, avenue Gustave V

06000 NICE

Tél. : 33 (0)4 92 14 44 50

AÉROPORT DE NICE

Tél. 33 (0)4 93 21 40 91

## Droits d'inscription

(TVA 19,6% incluse)

DROITS D'INSCRIPTION	Inscription et règlement Avant le 21/11/2003	Inscription et règlement Après le 21/11/2003	Inscription et règlement SUR FACTURE
• Membres de l'AMRAE/FERMA	600,00 € (dont TVA récup. 98,32 €)	760,00 € (dont TVA récup. 124,55 €)	760,00 € (dont TVA récup. 124,55 €)
• Participation multiple (membres AMRAE/FERMA) A partir de la 3 <sup>e</sup> inscription plein tarif	450,00 € (dont TVA récup. 73,75 €)	610,00 € (dont TVA récup. 99,97 €)	610,00 € (dont TVA récup. 99,97 €)
• Nouveaux membres	500,00 € (dont TVA récup. 81,94 €)	660,00 € (dont TVA récup. 108,16 €)	660,00 € (dont TVA récup. 108,16 €)
• Gestionnaires de risques Non membres AMRAE / FERMA	900,00 € (dont TVA récup. 147,49 €)	1 000,00 € (dont TVA récup. 163,88 €)	1 000,00 € (dont TVA récup. 163,88 €)
• Autres Participants	1 000,00 € (dont TVA récup. 163,88 €)	1 200,00 € (dont TVA récup. 196,65 €)	1 200,00 € (dont TVA récup. 196,65 €)
• Etudiants, retraités et personnes en recherche d'emploi *	250,00 € (dont TVA récup. 40,97 €)	250,00 € (dont TVA récup. 40,97 €)	250,00 € (dont TVA récup. 40,97 €)
• Universitaires	500,00 € (dont TVA récup. 81,94 €)	660,00 € (dont TVA récup. 108,16 €)	660,00 € (dont TVA récup. 108,16 €)

\* Joindre obligatoirement une copie de la carte d'étudiant ou une attestation de demandeur d'emploi.

## Tarifcation

**Article 1<sup>er</sup> :** Les Droits d'inscription pour les Rencontres AMRAE 2004 sont fixés à la somme de 760 € TTC pour les membres AMRAE/FERMA et à la somme de 1 200 € TTC pour les autres participants. Ce tarif ne peut donner lieu à aucun fractionnement par journées ou demi-journées.

**Article 2 :** Par dérogation, le plein tarif est ramené à 600 € TTC pour les membres et à 1 000 € TTC pour les autres participants, à la condition expresse de procéder au règlement des droits avant le 21 Novembre 2003 inclus.

Par règlement on entend un règlement par espèces, chèque, virement ou carte de crédit. Cette dérogation n'est pas applicable aux règlements sur facture.

**Article 3 :** Réductions accordées par rapport au plein tarif, tel que visé aux articles 1 et 2.

Pour tenir compte de certaines situations particulières les réductions énumérées ci-après sont consenties. Elles ne peuvent en aucune façon se cumuler entre elles.

### a) Participations multiples (membres AMRAE/FERMA)

A la condition expresse d'être salarié ou mandataire social d'une société Membre de l'AMRAE, une réduction de 25% sur les tarifs visés aux articles 1 et 2, est accordée à partir de la troisième inscription au plein tarif, au titre de la même société, sans distinction selon que la personne inscrite est membre ou non à titre individuel.

### b) Nouveaux membres AMRAE au cours de l'année civile écoulée

Un tarif spécial de 660 € TTC est consenti aux nouveaux membres inscrits au cours de l'année civile précédant le congrès. Ce tarif est ramené à 500 € TTC pour les inscriptions répondant aux conditions visées par l'Article 2.

### c) Universitaires

Un tarif spécial de 660 € TTC est consenti aux universitaires. Ce tarif est ramené à 500 € TTC pour les inscriptions répondant aux conditions visées par l'Article 2.

### d) Participations Multiples (Non membres AMRAE/FERMA)

Une inscription gratuite est accordée au-delà de la 11<sup>e</sup> inscription au titre d'une même société. **Ne sont prises en compte pour ce calcul que les inscriptions payantes au plein tarif**, c'est-à-dire aux tarifs visés aux articles 1 et 2.

### e) Retraités, Etudiants, personnes en recherche d'emploi

Un tarif spécial de 250 € TTC est consenti aux Retraités, Etudiants, personnes en recherche d'emploi, sous réserve de justification écrite de leur qualité.

**Article 4 :** Les droits d'inscriptions comprennent :

- La participation aux sessions
- La documentation pédagogique
- La liste des participants
- Les déjeuners (14, 15 et 16 janvier 2004)
- Les pauses café
- La Soirée d'ouverture

**Article 5 :** Les conditions d'annulation

Toute demande d'annulation doit être adressée à COLLOQUIUM par courrier ou par fax avant le 16 décembre 2003 inclus.

Dans ce délai, il sera procédé à un remboursement de 50% des droits versés. Au-delà aucun remboursement ne sera possible.

Les remboursements seront effectués après le 16/01/2004.

## Informations Générales (suite)

### ↳ Les formalités d'inscriptions

Pour vous inscrire aux Rencontres, vous devez compléter et retourner à l'adresse suivante :

**Rencontres AMRAE 2004** c/o COLLOQUIUM  
12, rue de la Croix Faubin - 75557 Paris Cedex 11, France  
Tél. : 33 (0)1 44 64 15 15 - Fax : 33 (0)1 44 64 15 16


1) **Le bulletin d'inscription aux Rencontres** accompagné de votre règlement ou mentionnant Règlement sur Facture. Ce bulletin est indispensable pour enregistrer votre participation.

2) **Le bulletin d'inscription aux Sessions parallèles.**

*Vous devez y indiquer les sessions choisies en mentionnant vos préférences sur une échelle de 1 à 3. Les capacités d'accueil de chaque session sont nécessairement limitées. Toute modification dans le choix des sessions sera effectuée sur place, en vous présentant à l'Accueil SESSIONS sous réserve de disponibilité.*

### Confirmation d'inscription

• Dès la réception de votre bulletin d'inscription aux RENCONTRES accompagné du règlement, il vous sera adressé une confirmation d'inscription qui vous sera nécessaire pour l'admission aux RENCONTRES AMRAE.

 **Attestation de présence :** Elle est remise aux participants le jour-même du Congrès, en aucun cas par anticipation.

• Dès réception du bulletin d'inscription "SESSIONS PARALLELES", il vous sera adressé une confirmation indiquant les sessions sélectionnées.

Cette confirmation est indispensable pour obtenir sur place les cartons d'accès aux sessions.

*Dans le cas où vous souhaiteriez modifier vos réservations sur place, vous pourrez vous adresser à l'accueil SESSIONS qui vous délivrera, sous réserve de disponibilité de places, un carton correspondant à votre nouvelle sélection.*

 **N.B. :** Les Rencontres AMRAE 2004 n'entrent plus dans le cadre de la Formation Continue.

### ↳ Les réservations hôtelières

**Merci de retourner le bulletin d'hébergement à :**

**AMRAE 2004** c/o COLLOQUIUM  
12, rue de la Croix Faubin - 75557 Paris Cedex 11, France  
Tél. : 33 (0)1 44 64 15 15 - Fax : 33 (0)1 44 64 15 16

(voir la liste des hôtels page 56)

# Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

# Hôtels

HOTELS		Tarif Simple	Tarif Double	Tarif Petit Déjeuner
<b>4 ETOILES</b>				
BOSCOLO ATLANTIC		143 €	173 €	Inclus
BOSCOLO PLAZA		160 €	188 €	Inclus
HÔTEL LA PÉROUSE	Mer + balcon	175 €	175 €	Buffet : 16,50 €
	Standard	145 €	145 €	
HÔTEL NEGRESCO	Jardin + mer	265 €	265 €	Améric. : 32 €
	Vue intérieure	169 €	169 €	Contin. : 26 €
SOFITEL NICE CENTRE	Catégorie supérieure	150 €	150 €	Buffet : 22 €
	Standard	120 €	120 €	
WEST END	Ville	155 €	165 €	Inclus
HÔTEL WESTMINSTER	Standard	145 €	145 €	Buffet US : 16 €
	Vue mer	198 €	198 €	
<b>3 ETOILES</b>				
HÔTEL BRICE		90 €	100 €	Buffet : 9 €
HÔTEL GOUNOD		90 €	100 €	Buffet : Inclus
MERCURE GRIMALDI		102 €	102 €	Buffet : 12 €
MERCURE MARCHÉ FLEURS		74 €	85 €	Buffet : 12 €
MERCURE NOTRE-DAME (3* supérieur)		120 €	120 €	Buffet : 15 €
MERCURE PROMENADES		120 €	120 €	Buffet : 14 €
NOVOTEL NICE CENTRE		105 €	105 €	Buffet : 13 €
HÔTEL NEW-YORK		72 €	85 €	Buffet : 6 €
HÔTEL SUISSE	Vue mer	95 €	95 €	13,00 €
RELAIS D'ACROPOLIS		58 €	58 €	Buffet : 7 €
<b>2 ETOILES</b>				
IBIS NICE CENTRE		63 €	68 €	Buffet : 6 €



# Notes

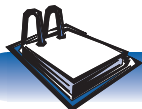
A series of horizontal dotted lines for taking notes, spanning the width of the page.



## Important

**S'inscrire avant le 21 novembre c'est :**

- \* Payer moins cher
- \* Avoir plus de chance de pouvoir obtenir des places dans les Ateliers à capacité nécessairement limitée
- \* Disposer de l'Hôtel de votre choix



## Retenez dès maintenant les dates suivantes

- Date limite d'inscription sans majoration des prix ..... 21 novembre 2003
- Date limite de réservation hôtelière ..... 15 décembre 2003
- Début du congrès ..... 14 janvier 2004



### SECRETARIAT GÉNÉRAL AMRAE :

9-11, av. Franklin-Roosevelt  
75008 PARIS, France  
Tél. : 33 (0)1 42 89 33 16  
Fax : 33 (0)1 42 89 33 14  
E-mail : [amrae@amrae.asso.fr](mailto:amrae@amrae.asso.fr)  
Site web : <http://www.amrae.asso.fr>



## COLLOQUIUM

### COLLOQUIUM :

12, rue de la Croix-Faubin  
75557 PARIS Cedex 11, France  
Tél. : 33 (0)1 44 64 15 15  
Fax. : 33 (0)1 44 64 15 16  
E-mail : [amrae2004@colloquium.fr](mailto:amrae2004@colloquium.fr)  
Site web : <http://www.colloquium.fr>

**Europcar**

[www.europcar.fr](http://www.europcar.fr)  
INFORMATIONS/RESERVATIONS  
0825.358.358

**AIR FRANCE**



TRANSPORTEUR OFFICIEL - OFFICIAL CARRIER

# Notes

A series of horizontal dotted lines for taking notes, spanning the width of the page.

## Remerciements / Acknowledgements

L'AMRAE souhaite d'ores et déjà remercier de la confiance que lui témoignent les partenaires suivants.



### HCC GLOBAL FINANCIAL PRODUCTS

World Trade Center - E7 - Moll de Barcelona  
08039 Barcelona - Espagne  
Tél. : (+ 34) 93 530 73 00 - Fax : (+ 34) 93 530 73 01  
www.hcc-global.com



### H.D.I.

11, rue Montalivet  
75008 Paris  
Tél. : 01 42 65 12 06 - Fax : 01 42 65 12 07  
www.hdi.de



### EDITIONS LAMY

21-23, rue des Ardennes  
75019 Paris  
Tél. : 0 825 08 08 00 - Fax : 01 44 72 13 88  
www.lamy.fr



### LA POSTE

44 boulevard de Vaugirard  
75757 Paris Cedex 15  
Tél. : 01 55 44 00 00 - Fax : 01 55 44 33 00  
www.laposte.fr



### MARSH

54, quai Michelet  
92681 Levallois Perret Cedex  
Tél. : 01 41 34 50 00 - Fax : 01 41 34 55 00  
www.marsh.fr



### ODYSSEYRE

15, rue du 4 septembre  
75002 Paris  
Tél. : 01 49 26 10 04 - Fax : 01 49 26 10 01  
www.odysseyre.com



### PRICEWATERHOUSECOOPERS CORPORATE FINANCE

15 rue Beaujon - 75008 Paris  
Tél. : 01 56 57 61 04 - Fax : 01 56 57 65 85  
www.pwc.com/fr/cfr



### QBE INTERNATIONAL INSURANCE LTD

10/12, place Vendôme  
75001 Paris  
Tél. : 01 55 04 30 00 - Fax : 01 55 04 30 50  
www.qbe.com



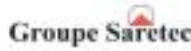
### R&B PARTNERS SOLUTIONS

8, rue Halévy  
75441 Paris Cedex 09  
Tél. : 01 44 51 14 30 - Fax : 01 44 51 14 31  
www.rbpartners.com



### R.I.S. (Risques Industriels SARETEC)

50, rue Monceau  
75008 Paris  
Tél. : 01 45 62 84 00 - Fax : 01 45 62 83 99



### GROUPE SARETEC

9-11, rue Georges Enesco  
94008 Créteil Cedex  
Tél. : 01 49 56 84 84 - Fax : 01 49 56 84 98  
www.saretec.fr



### SCOR

Immeuble SCOR - 1 av. du Général de Gaulle  
92074 Paris la Défense Cedex  
Tél. : 01 46 98 70 00 - Fax : 01 47 67 04 09  
www.scor.com



### SECURITAS

2 Bis, rue Louis Armand  
75741 Paris Cedex 15  
Tél. : 01 53 98 15 00 - Fax : 01 53 98 15 75  
www.securitas.fr



### SERI EXPERT

7, rue du Docteur Lancereaux  
75008 Paris  
Tél. : 01 56 59 34 00 - Fax : 01 56 59 34 34  
www.seri-expert.com



### SIACI

18, rue de Courcelles  
75384 Paris Cedex 08  
Tél. : 01 44 20 99 99 - Fax : 01 44 20 95 00  
www.siaci.fr



### VERSPIEREN

57, rue de Villiers - B.P. 164  
92204 Neuilly sur Seine Cedex  
Tél. : 01 49 64 10 64 - Fax : 01 49 64 10 65  
www.verspieren.com



### VISIOLIS

155, rue Anatole France  
92593 Levallois Perret Cedex  
Tél. : 01 41 05 61 64 - Fax : 01 70 91 84 40  
www.visiolis.com



### XL INSURANCE GLOBAL RISK

50 rue Taitbout - 75320 Paris Cedex 09  
Tél. : 01 55 50 09 99 - Fax : 01 55 50 08 50  
www.xlinsurance.com

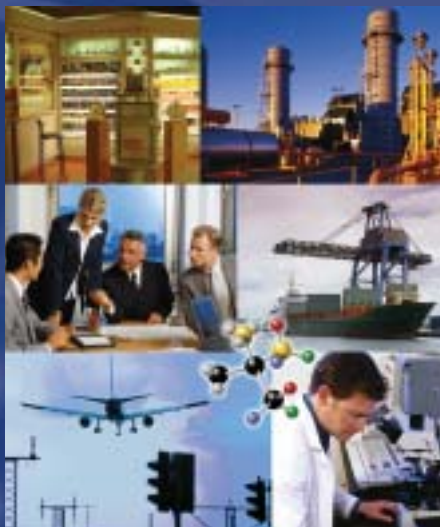


### ZURICH INTERNATIONAL (France)

19, rue Guillaume Tell  
75808 Paris Cedex 17  
Tél. : 01 44 15 51 85 - Fax : 01 44 15 07 30  
www.zurich.com

# Créateurs de solutions

- > Analyse des risques
- > Conseil en assurances
- > Mise en place de solutions dans le monde entier



Préserver l'équilibre de votre compte d'exploitation et de votre bilan, offrir à vos collaborateurs des couvertures sociales motivantes, accompagner, par son réseau intégré, vos activités internationales, sont pour SIACI des enjeux stratégiques.

